

Centre Hospitalier de PAU	Procédure dégradée MAGH2	Direction des Systèmes d'Information INFO P08 Version N°1 Page 1 /1
--------------------------------------	-------------------------------------	---

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
NOM : Sehedic Julie FONCTION : TSH	NOM : Hélène CORBILLON FONCTION : Adjoint administratif	NOM : Sylvie OUAZAN FONCTION : Directrice des Systèmes d'Information Date d'application : 13/03/2018
VISA :	VISA :	VISA :

I - OBJECTIF

Cette procédure a pour objectif de définir les modalités organisationnelles en cas d'arrêt (panne ou coupure prévue pour mise à jour) du logiciel MAGH2.

II - DOMAINES D'APPLICATION

Ensemble des professionnels concernés.

III - DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

Logiciel de gestion des achats.

IV - DESCRIPTION

La pharmacie ou la DAL commandent les produits et liquident les commandes si service rendu. Les services financiers mandatent le règlement.

V - Coupe Informatique :

1. Avertir le service informatique.
2. Faire un ticket au Mipih sur la plateforme Medipass (sont habilités au service informatique : J. Sehedic, G.Durantou, S.Cordeiro ; à la DAL : H.Corbillon)
3. Si besoin, passer les commandes, par mail ou fax en utilisant un devis avec « bon pour commande » ou un papier libre à entête du Centre Hospitalier de Pau. Un export de la base « fournisseur » et « marché » est sauvegardé par le Service Informatique, les contacter en cas de besoin.
4. Les liquidations et les mandats peuvent être saisis ultérieurement. Prévenir le Trésorier si besoin.

VI - MESSAGE POP UP :

« A l'attention des utilisateurs de Magh2, l'application est actuellement indisponible. Nous vous informerons dès que le service sera rétabli. Le cas échéant, merci de passer vos commandes par mail, par téléphone ou par fax, elles devront être ressaisies dans l'application dès son rétablissement. »

VII - A la reprise de MAGH2:

Enregistrement et validation des commandes réalisées.

VIII – REVISION DE LA PROCEDURE

- après un audit
- après constatation d'un dysfonctionnement ou d'un risque
- à la relecture à date donnée si nécessaire